

7 mars 2016

Procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : absent
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvat
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. André Fafard.

Était absent : M. Pierre-Hugo Chagnon

Est également Mme Guylaine Bourgoin, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

17-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

18-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} février soit adopté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 27 février 2016

| | |
|--------------------------|-------------------|
| épargne courant | 39 064.57 |
| épargne à terme régulier | 100 000.00 |
| avantage entreprise | 5 938.43 |
| TOTAL | 145 003.00 |

CAISSE RECETTES AU 29 février 2016

| | |
|---------------------------|------------------|
| TOTAL DES RECETTES | 29 836.22 |
|---------------------------|------------------|

7 mars 2016

19-16
LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Jean Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 177 783.21\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

| | |
|------------------|--------------------|
| COMPTES PAYÉS : | 158 420.52\$ |
| SALAIRES PAYÉS : | <u>19 362.69\$</u> |
| | 177 783.21\$ |

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

20-16
RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENTS
FÉVRIER 2016

Un rapport d'infraction est déposé par l'inspecteur en bâtiments indiquant qu'il n'y a aucune infraction pour le mois de février.

21-16
ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2015
ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Un avis public pour le dépôt du rapport financier a été publié le 17 février 2016.

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte les états financiers pour l'année financière 2015 préparés par la firme FBL d'Acton Vale.

Le rapport financier consolidé représente un montant de revenus de 1 251 744\$, des dépenses de 1 127 377 \$, des affectations de 49 361\$, un remboursement de la dette de 75 041\$ et un déficit de fonctionnement d'exercice de 35\$.

7 mars 2016

22-16

ENGAGEMENT D'UN COMPTABLE POUR LA VÉRIFICATION DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Firme FBL d'Acton Vale soit engagé pour préparer les états financiers de l'année 2016.

23-16

VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Une liste faisant état des comptes de taxes des années précédentes qui demeurent impayées est remise au conseil municipal pour consultation. Les propriétaires concernés ont déjà reçu plusieurs rappels et un avis recommandé pour les informer de la situation.

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal décide d'entreprendre les procédures de vente pour non-paiement des taxes.

24-16

TRANSMISSION À LA MRC D'ACTON DE L'ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement de mandater Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière conformément à l'article 1023 du code municipal, à transmettre au bureau de la MRC d'Acton, avant le 18 mars 2016, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et ou scolaires.

25-16

NOMMER UNE PERSONNE POUR ENCHÉRIR OU ACQUÉRIR DES IMMEUBLES POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que André Fafard, maire soit nommé représentant à la vente pour enchère pour et au nom de la municipalité, conformément à l'article 1038 du code municipal pour chaque immeuble désigné.

Dans le cas d'incapacité d'agir de M. Fafard, M. Pierre Laflamme, maire suppléant agira à sa place.

7 mars 2016

26-16

ENGAGEMENT D'UN CHEF D'ÉQUIPE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Considérant que le poste d'inspecteur municipal est maintenant remplacé par un poste de chef d'équipe des travaux publics et qu'il y a aussi une redistribution des tâches;

Considérant qu'après un processus d'offre d'emploi dans les journaux La Pensée et l'Express ainsi qu'à Radio Acton et d'entrevues ;

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Luc Savaria soit engagé au poste de chef d'équipe des travaux publics.

Il y a une période de probation de 3 mois tel que mentionné dans une entente qui sera signée entre la municipalité et M. Savaria.

27-16

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU VAL BONHEUR INC.

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour le supplément au loyer pour l'année 2015 au montant de 470.60\$ et de 85.00\$ pour l'électricité du passage piétonnier pour l'année 2016.

28-16

IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS LOCALES 2016-2017 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La Sûreté du Québec demande d'identifier d'identifier les priorités d'actions du service de police pour 2016-2017.

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton identifie ses priorités d'action qui sont les suivantes :

- problématique de criminalité (vol dans les résidences)
- surveillance des bâtiments municipaux et des loisirs
- surveillance radar pour la vitesse
- sécuriser le transport scolaire (présence lors des parcours d'autobus) porter une attention particulière au 12 ième rang nord
- contrôler la circulation du transport lourd dans les rangs où c'est interdit, porter une attention particulière tôt le matin
- patrouille régulière dans tous les rangs incluant le 12 ième rang nord.

7 mars 2016

29-16

BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que les Entreprises Myrroy soient engagés pour effectuer les travaux de balayage des rues pour le printemps 2016.

PROPOSITION DE CHAPDELAIN ASSURANCE POUR UNE PROTECTION CONTRE LE CYBERRISQUE

Le conseil municipal demande que le questionnaire soit rempli afin d'obtenir un tarif sur cette protection supplémentaire contre le cyberrisque.

30-16

RÉSOLUTION DE PAIEMENT DU CAMION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER AU SURPLUS ACCUMULÉ

En ajout à la résolution numéro 126-15, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la dépense de l'achat du camion soit affecté au surplus accumulé.

Le conseiller Eric Laforge se retire de la salle à 20h30 déclarant avoir un intérêt dans le prochain sujet.

31-16

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LE COURS D'EAU J.A. DUFF

Le conseiller Pierre Laflamme donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure un règlement de tarification sera adopté pour les travaux du cours d'eau J.A. Duff GC-220.

Le conseiller Eric Laforge reprend son siège à 20h34.

Le conseiller Roger Collard se retire de la salle à 20h35 déclarant avoir un intérêt dans le prochain sujet.

7 mars 2016

32-16

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT
DE TARIFICATION POUR LE COURS D'EAU RIVIÈRE
DUNCAN BRANCHE 30

Le conseiller Patrick Salvas donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure un règlement de tarification sera adopté pour les travaux du cours d'eau Rivière Duncan branche numéro 30.

Le conseiller Roger Collard reprend son siège à 20h36.

33-16

REFINANCEMENT MUNICIPAL POUR LE RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

IL EST PROPOSÉ PAR ERIC LAFORGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay pour son emprunt par billets en date du 15 mars 2016 au montant de 736 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 255-04. Ce billet est émis au prix de **100,00000** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

| | | |
|-------------------|---------------|---------------------|
| 64 800 \$ | 2,49 % | 15 mars 2017 |
| 66 600 \$ | 2,49 % | 15 mars 2018 |
| 68 500 \$ | 2,49 % | 15 mars 2019 |
| 70 400 \$ | 2,49 % | 15 mars 2020 |
| 465 700 \$ | 2,49 % | 15 mars 2021 |

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

7 mars 2016

34-16

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton souhaite emprunter par billet un montant total de 736 000 \$:

| Règlements d'emprunt n° | Pour un montant de |
|--------------------------------|---------------------------|
| 255-04 | 736 000 \$ |

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN COLLARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 736 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 255-04 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire M. André Fafard et la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Guylaine Bourgoïn;

QUE les billets soient datés du 15 mars 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| 2017 | 64 800 \$ |
| 2018 | 66 600 \$ |
| 2019 | 68 500 \$ |
| 2020 | 70 400 \$ |
| 2021 | 72 300 \$(à payer en 2021) |
| 2021 | 393 400 \$ (à renouveler) |

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 mars 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 255-04, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

PARC D'ENTRAÎNEMENT

Il y a discussion sur un projet de parc d'entraînement.

Le sujet est mis à l'étude.

35-16

ENTRETIEN DES ARBRES DE L'ARBORETUM (TERRAIN EN AVANT DE L'ÉCOLE)

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal mandate le conseiller délégué au Conseil d'établissement de l'école, M. Jean Collard, pour transmettre l'information que nous avons reçu, qu'il y aurait des arbres avec de la maladie sur le terrain en avant de l'école soit dans l'arboretum.

PROGRAMME POUR DES ARBRES

Il y aurait un programme pour obtenir des arbres comestibles, présentement le programme est complet, ils ont reçu 150 demandes et ils acceptent environ 20 projets. D'autres projets pourraient être disponibles, des informations nous seront envoyées à ce sujet.

36-16

DÉFI CYCLISTE

Le défi cycliste de la Fondation santé Daigneault-Gauthier aura lieu le dimanche 12 juin prochain.

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité du conseil municipal de participer au Défi cycliste en offrant aux participants une collation, de l'eau, des jus et l'accès aux toilettes du Centre des Loisirs situé au 735 rue des Loisirs et au chalet des Loisirs situé au 732 rue des Loisirs comme par les années passées.

Nous demandons au responsable du Comité de nous fournir le nombre de cyclistes prévus ainsi que l'heure qu'ils devraient être à Saint-Nazaire d'Acton.

La demande au service incendie sera transmise par la municipalité.

7 mars 2016

37-16

ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Hébert, directeur du service incendie de notre municipalité recommande l'engagement de d'un nouveau pompier volontaire;

CONSIDÉRANT QUE M. Maxime Baillargeon a démontré l'intérêt requis pour devenir pompier volontaire et a fourni les documents demandés;

CONSIDÉRANT QU'il possède tous la formation requise pour exercer cette fonction et s'engage à suivre les cours nécessaires additionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal engage M. Maxime Baillargeon pompier volontaire avec une période de probation de un (1) an à compter de ce jour.

Que l'achat des vêtements de sécurité nécessaires à l'exercice de ses fonctions soit autorisé.

FÊTE DE LA ST-JEAN BAPTISTE

Il y a une subvention disponible pour l'organisation de la fête de la St-Jean Baptiste, la date limite pour la demande est le 1^{er} avril prochain.

Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande considérant que le comité des loisirs n'étant pas formé.

ACHAT D'UN OUTIL DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DANS LE CAMION D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Considérant qu'un outil de gestion des déplacements (bavard) est déjà installé dans le nouveau camion pour l'entretien des chemins d'hiver, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal débourse un montant de 1000\$ à la municipalité de St-René pour cet équipement.

Des informations seront prises sur les frais d'abonnement à ce service.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre du Ministère de la Sécurité publique Québec ayant pour objet les modifications au programme d'entretien et de vérification des véhicules incendie ;
- Informations concernant les cartes accès loisirs de la ville de Drummondville ;

- Lettre du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur Québec concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III pour le projet de Deck-hockey ;
- Courriel de Chapdelaine assurances et services financiers inc. ayant pour objet les documents relatifs au contrat d'assurance de la Municipalité de Saint-Nazaire ;
- Courriel de l'Association forestière du sud du Québec concernant la confirmation de la réception de la commande d'arbres ;
- Procès-verbal de la MRC d'Acton de la séance ordinaire du 20 janvier 2016 ;
- Lettre de Communication Plus ayant pour objet l'entretien du système de relève de radiocommunication ;
- Lettre de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole Québec) ayant pour objet le dossier 408384 ;
- Lettre de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole Québec) ayant pour objet le dossier 408385 ;
- Lettre de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) ayant pour objet le congrès 2016 de la FQM et le nouveau mode de réservation de chambres ;
- Courriel de Réseau Biblio de la Montérégie concernant la liste des municipalités en Montérégie dont les citoyens sont autorisés à fréquenter les bibliothèques affiliées au Réseau Biblio de la Montérégie ;
- Table d'échange avec la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot concernant le service incendie ;
- Courriel concernant l'assemblée générale annuelle de la CDRN (Corporation de développement de la Rivière Noire) ;
- Copie de résolution no. 2016-40 ainsi que le certificat de conformité de la MRC d'Acton ayant comme sujet l'analyse de la conformité du règlement numéro 341-15 modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton ;
- Avis public concernant le règlement numéro 341-15 modifiant le règlement de lotissement numéro 242-02 ;
- Documents de la MRC d'Acton ayant pour objet la transmission d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton ;
- Courriel concernant le baseball mineur de la région d'Acton Vale ;
- Bulletin de l'Association des directeurs municipaux du Québec volume 16, numéro 2 - mars 2016 ;
- Courriel de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant les déneigeuses et les bacs ;
- Flash-Info Sécurité civile, mardi le 23 février 2016 concernant les inondations printanières ;
- Lettre d'Acklands Grainger concernant le nouveau format de leurs factures ;
- Documents de la MRC d'Acton concernant le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton – assemblée publique de consultation ;
- Relevé de paiement de Transports Québec pour le déneigement, déglacage et fourniture de matériaux ;
- Le magazine Scribe, février 2016- volume 41 – numéro 1 ;
- Offre de services de Safety-Kleen ;
- Communication du SAM offrant un service d'achat pour les municipalités ;

- Document de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant le conseil d'administration du mercredi 16 décembre 2015 ;
- MAMOT formulaire des immobilisations ponctuelles ;
- Harmonisation du système téléphonique du Groupe Environex ;
- Mini-express, no. 1 – 12 février 2016 concernant les renseignements personnels ;
- Message de la Direction générale de Cauca ;
- Avis public concernant le rôle de perception 2016 ;
- Offre de services des Entreprises Bourget ;
- Courriel de la MRC d'Acton ayant pour objet des documents d'information pour les subventions disponibles ;
- Résultat de l'enquête de satisfaction de la clientèle d'Aquatech pour 2015 ;
- Lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la mise à jour de leurs fichiers ;
- Invitation de la MRC d'Acton à la conférence de presse ayant pour titre « Le ministre de la Santé abandonne la médecine rurale ».

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

VARIA

RAPPORT

39-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 27.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière